

Lundi 14 octobre 2024

Sports

Réhabilitation thermique et optimisation énergétique du patrimoine sportif

Deux équipements majeurs du patrimoine sportif municipal vont faire l'objet d'une réhabilitation thermique et d'une optimisation énergétique. Cela concerne la piscine de Bréquigny et le bâtiment administratif et sportif du complexe sportif Robert-Launay. Pour le premier équipement, le projet prévoit notamment d'effectuer de l'isolation thermique extérieure et de remplacer les menuiseries extérieures. Pour le second, il s'agit d'augmenter la capacité d'accueil du site, d'offrir de meilleures conditions d'accueil des clubs et d'améliorer la qualité environnementale du site.

Réhabilitation thermique et optimisation énergétique de la piscine de Bréquigny

La piscine de Bréquigny a été inaugurée en 1970 et constitue, avec ses 11 500 m² de planchers et 2 500 m² de bassin, l'un des plus grands équipements de nage en France. Ses installations spécifiques dédiées à la pratique du plongeon, font de la piscine de Bréquigny une des deux seules piscines françaises permettant l'accueil de cette pratique. Elle accueille en moyenne 470 000 entrées annuelles.

Les piscines figurent parmi les équipements les plus énergivores et consommateurs d'eau du patrimoine de la Ville de Rennes, impliquant des coûts de fonctionnement conséquents pour la collectivité et des impacts associés sur les ressources. À elles seules, les 4 piscines représentent 25% de la consommation des équipements publics Ville de Rennes, avec près de 15GWH d'énergie. Concernant l'eau, avec 80 000m³ utilisés chaque année, les piscines représentent 37% de la consommation Ville de Rennes.

S'agissant du volet énergétique, une première opération de rénovation-isolation des toitures et aménagement d'une centrale solaire photovoltaïque a eu lieu en 2022. Elle a permis un gain énergétique d'environ 7% de la consommation de la piscine et de réduire de 30% sa consommation électrique par autoconsommation de sa production solaire.

Les travaux à réaliser

L'opération prévoit un programme ambitieux de rénovation eau-énergie dans la continuité de la politique de rénovation énergétique, en cohérence avec les objectifs de la collectivité et le cadre réglementaire.

Les travaux sont devenus indispensables et prioritaires pour l'équipement :

- Remplacement complet des menuiseries extérieures, avec intégration de protections solaires de type brise soleil ;
- Isolation thermique extérieure des façades, à l'exception des parties en parement granit qui seront isolées par l'intérieur (l'édifice étant considéré comme bâtiment emblématique de la fin du XX^{ème} siècle du fait de son fort intérêt architectural, la qualité architecturale apportée au traitement des façades sera un enjeu important de l'opération) ;
- Réfection de l'étanchéité des zones de plages intérieures et remise à neuf du carrelage autour des bassins, aujourd'hui défectueuse et engendrant de nombreuses fuites dans les locaux techniques au sous-sol ;
- Isolation thermique en plafond des locaux techniques (sous les deux halles bassin) ;
- Réfection de l'étanchéité des bacs tampons ;

- Remplacement des centrales de traitement d'air des deux halles bassin par des centrales nouvelle génération et très performantes sur la récupération de calories ;
- Optimisation des installations techniques de distribution d'énergie thermique, permettant notamment la récupération d'énergie sur les eaux des douches ;
- Remplacement de la supervision pour une meilleure gestion de l'équipement ;
- Remplacement des appareillages électriques par des éclairage LED dans les deux halles bassins ;
- Mise en place d'une couverture thermique sur le bassin olympique.

Il est à ce jour envisagé de réaliser ces travaux sans fermeture de l'établissement. Un phasage par zones sera à étudier pour permettre de continuer à bénéficier d'une des halles bassin quand l'autre sera en travaux. L'ouverture au public du bassin nordique sera maintenue durant toute la durée des travaux.

Gains attendus

Au total, ces travaux permettront de diminuer de 20 à 25% la consommation énergétique de la piscine par rapport à l'année 2019. Ils représentent un gain énergétique annuel de l'ordre de 1.9 GWh et permettent de se rapprocher des consommations d'énergie attendues sur des piscines considérées comme "très performantes".

Coût estimé de l'opération

Au stade programme, le coût global d'opération est estimé à 10 300 000 € TTC. Il comprend le coût des travaux d'un montant de 7 600 000 € TTC (6 330 000 € HT), 1 300 000 € TTC d'honoraires divers, et 1 400 000 € TTC de provisions pour aléas et marge de tolérance du marché de maîtrise d'œuvre.

Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- Choix du MOE : octobre 2024 à mai 2025
- Conception du projet : mai 2025 à mars 2026
- Consultation des entreprises : mars 2026 à juillet 2026
- Déroulement des travaux : septembre 2026 à mars 2028
- Livraison : mars 2028



Réhabilitation et d'extension du bâtiment administratif et sportif du complexe sportif Robert Launay

Le complexe sportif Robert Launay a bénéficié d'un réaménagement des terrains sportifs extérieurs de rugby et de football américain dans le cadre de l'opération du "pôle ovalie". Les surfaces actuelles de vestiaires attenantes aux terrains sont vétustes et ne présentent plus suffisamment de places de vestiaires pour répondre à la fréquentation et aux besoins des clubs. Des modulaires ont été ajoutés provisoirement pour répondre à la demande en vestiaires.

Le bâtiment qui accueille des vestiaires mais aussi un dojo, une salle de musculation, une salle de réunion et du stockage, est vétuste. Les locaux, construits entre les années 60 et 70, présentent une mauvaise performance énergétique qui justifie un programme ambitieux de rénovation environnementale de l'existant.

L'opération consiste d'une part à réaliser cette rénovation des locaux administratifs (bureaux de clubs) et sportifs (vestiaires, dojo, salle de musculation) utilisés par de nombreux clubs (ASPTT, REC Rugby, Ankou, Stade Rennais Rugby Féminin, Redwings), et d'autre part à augmenter la capacité d'accueil du site pour répondre à l'augmentation de sa fréquentation. Le confort sera amélioré au bénéfice des occupants et l'impact environnemental de l'opération sera limité par la recherche d'une performance énergétique solide et l'utilisation de matériaux biosourcés.

Travaux à réaliser

La programmation proposée consiste à rénover 900m² de locaux (sur environ 1.000m² existants, le reste des surfaces sera déconstruit), avec un niveau de rénovation variable selon les espaces concernés et les travaux nécessaires. La programmation prévoit aussi la création de surfaces neuves de 475m² (en extension). La surface plancher totale de l'opération est de 1.375m².

- Cette surface totale comprend un espace vestiaires douches et sanitaires de 520m², composé notamment de dix vestiaires dont les jauges variées permettront une optimisation de l'usage des locaux. Ces dix vestiaires comprennent deux vestiaires de 22 places, 4 vestiaires de 18 places, 2 vestiaires de 15 places et 2 vestiaires de 10 places (eux-mêmes divisibles en vestiaires de 5 places pour les arbitres lors des matchs). Deux blocs sanitaires et un espace casiers sont aussi prévus.
- Un espace administratif de 105m², équivalent à l'espace actuel, accueillera des bureaux partagés (2 à 4 personnes) à disposition des clubs, en complément de ceux qui sont déjà mis à disposition dans le centre de loisirs présent sur le site.
- Les activités intérieures occuperont un espace d'environ 610m² avec une salle de musculation agrandie (220m² au total), un dojo conservé (170m²) ainsi qu'une salle de réunion/convivialité (80m²), une infirmerie, un local ménage.
- Un espace de stockage d'environ 140m² sera dédié aux clubs et à la direction des sports pour le stockage de matériel et de mobilier sportif.

Objectifs environnementaux

Le programme prévoit d'atteindre 60% d'économies d'énergie pour l'existant conservé et réhabilité (objectif 2050 du décret tertiaire), et l'exemplarité environnementale pour les surfaces neuves construites, avec le niveau E3C1 du référentiel E+C-.

L'utilisation de matériaux biosourcés atteindra a minima les 36kg/m² de surface construite (niveau très performant). Des panneaux photovoltaïques seront intégrés en toiture, et une cuve de rétention des eaux pluviales sera étudiée afin d'alimenter les chasses d'eau et robinets de puisage en fonction de la capacité de la toiture à alimenter ce dispositif.

Coût

Le coût global de l'opération est estimé à 4 265 000 € TTC (valeur juillet 2024), comprenant une enveloppe financière de 3 450 000 € TTC pour les travaux, et 815 000 € TTC d'honoraires et provisions diverses (mobilier, concessionnaires, aléas et imprévus notamment).

Calendrier

- 1er trimestre 2026 : validation des études de conception et lancement des consultations d'entreprises (après 17 mois d'études)
- 3ème trimestre 2026 : notification des marchés (après 6 mois de consultation et sélection des entreprises) puis lancement du chantier pour 18 mois (compris préparation de chantier)
- 1er semestre 2028 : réception et livraison.